

CLUB ZAIDA CATALAN POUR LA PAIX ET LA SECURITE

VOIX DES FEMMES POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Pratiques, résistances et perspectives d'empowerment au Sud-Kivu



« Quand les femmes prennent soin de la terre, elles soignent aussi la communauté. »

Table des matières

Table des matières	II
Liste des figures et tableau	III
Sigles et abréviations	IV
Résumé exécutif	V
I. Introduction	1
I.1. Crise climatique, paix et justice sociale	1
I.2. Les femmes, premières exposées, dernières consultées	1
I.3. Des actrices de changement invisibilisées	2
I.4. Un rapport pour documenter, reconnaître et mobiliser	2
I.5. Questions de la documentation	3
I.6. Objectifs de la documentation	4
a) 4	
b) 4	
I.7. Méthodologie de la documentation	5
I.7.1. Une approche féministe, participative et contextualisée	5
I.7.2. Techniques de collecte de données	5
I.7.3. Échantillonnage stratégique	6
I.7.4. Éthique et consentement	7
II. Résultats des analyses	8
II.1. Des pratiques concrètes et diversifiées portées par les femmes pour faire face au changement climatique	8
II.2. Obstacles structurels à la participation des femmes dans la justice climatique	10
II.3. Types de soutien et de collaboration identifiés comme nécessaires	13
II.5. Compréhension du changement climatique et actions des femmes leaders	19
II.6. Femmes membres des coopératives écologiques	23
II.7. Hommes écologistes et perception de la justice climatique	26
II.8. Autorités et acteurs influents dans la gouvernance climatique	29
II.9. Analyse des initiatives portées par des femmes dans la gouvernance climatique	32
II.10. Analyse transversale des enjeux de la justice climatique au Sud-Kivu	34
III. Recommandations	36
Conclusion générale	39
BIBLIOGRAPHIE	41

Liste des figures et tableau

Figure 1: Obstacles qui empêchent une implication forte des femmes

Figure 2: Types de soutien ou de collaboration

Figure 3 : Actions contre le changement climatique

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon

5

Sigles et abréviations

AVEC	: Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit
CCFD	: Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBA	: Folke Bernadotte Academy
FEMNET	: Réseau africain sur les droits des femmes
IPCC	: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ONU	: Organisation des Nations Unies
RDC	: République Démocratique du Congo
UN Women	: Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
USAID	: Agence des États-Unis pour le développement international

Résumé exécutif

Le présent rapport est le fruit d'une documentation sociale participative menée dans les territoires de Kabare, Kalehe et dans la ville de Bukavu (province du Sud-Kivu, RDC). Il vise à rendre visibles les contributions des femmes à la justice climatique, à valoriser leurs pratiques de résilience écologique, et à analyser les obstacles qui freinent leur inclusion dans la gouvernance environnementale.

Dans un contexte marqué par des changements climatiques de plus en plus perceptibles : pluies imprévisibles, vents violents, sécheresses prolongées, déforestation accélérée, inondations, baisse de la fertilité des sols ; les femmes apparaissent comme des actrices clés de l'adaptation et de la transformation sociale. Responsables de la gestion des ressources naturelles au quotidien, elles initient des actions concrètes dans leurs communautés : reboisement, fabrication de briquettes écologiques, biomasse, élevage, agriculture durable, recyclage des plastiques, pépinières collectives, sensibilisation communautaire et gestion de l'eau.

Malgré cet engagement, les femmes sont encore sous-représentées dans les espaces de décision. Les freins identifiés sont nombreux et structurels : poids des normes patriarcales, manque d'accès à la terre, au financement et à l'information, insécurité persistante, surcharge de travail domestique, faible estime de soi chez certaines femmes et réticence institutionnelle à reconnaître leur rôle.

Pourtant, les données recueillies auprès de plus de 100 participantes (femmes leaders, membres de coopératives, responsables d'ONG, autorités locales, hommes alliés) révèlent une réalité vivante : les femmes se mobilisent, innovent, influencent leur entourage et renforcent la résilience communautaire. Plusieurs témoignages montrent comment des femmes ont transformé leurs pratiques, généré des revenus grâce à des activités écologiques, ou réduit les violences conjugales en devenant financièrement autonomes.

Le rapport identifie les leviers à activer pour renforcer leur pouvoir d'agir :

- Accès facilité aux financements et aux formations techniques
- Reconnaissance officielle de leurs contributions
- Plaidoyer ciblé pour une meilleure intégration dans les cadres de décision locaux
- Sensibilisation des leaders coutumiers et religieux
- Mise en place de plateformes de dialogue genre-environnement

Des recommandations concrètes sont formulées à l'intention des **décideurs politiques**, des **bailleurs de fonds**, et des **organisations de la société civile** afin de renforcer une gouvernance climatique inclusive, équitable et durable.

Ce rapport se veut à la fois un outil de plaidoyer, un appel à la mobilisation des ressources et une mémoire collective des luttes écologiques féminines dans une région à la croisée des enjeux de climat, de genre et de paix.

I. Introduction

I.1. Crise climatique, paix et justice sociale

Le changement climatique constitue aujourd'hui un enjeu mondial multidimensionnel. Au-delà d'une problématique environnementale, il est aussi une menace pour la paix, la sécurité et la justice sociale, notamment dans les contextes de vulnérabilité structurelle (Saboori & Sulaiman, 2013 ; IPCC, 2022). En Afrique subsaharienne, où les économies reposent largement sur les ressources naturelles, les effets du dérèglement climatique compromettent les conditions de vie, accentuent les inégalités et fragilisent les équilibres sociaux.

En République Démocratique du Congo (RDC), malgré la présence du deuxième massif forestier tropical au monde, le pays figure parmi les plus vulnérables selon l'Indice mondial des risques climatiques (Germanwatch, 2021). Dans la province du Sud-Kivu, cette vulnérabilité se manifeste à travers une intensification des aléas climatiques : pluies imprévisibles, sécheresses prolongées, éboulements meurtriers, déforestation massive, dégradation accélérée des sols, conflits liés à l'accès à la terre et aux ressources hydriques (USAID, 2020 ; Heri-Kazi & Bielders, 2020).

Les communautés rurales du Sud-Kivu subissent de plein fouet ces bouleversements. Le climat n'est plus perçu comme un cycle naturel mais comme une menace diffuse, alimentant les peurs et l'incertitude quotidienne. À Kabare, Kalehe ou encore Bukavu, les habitants font état de « saisons devenues folles », de « chaleur constante », et de « perte de repères agricoles », selon les témoignages recueillis dans cette étude.

I.2. Les femmes, premières exposées, dernières consultées

Dans ce contexte d'extrême vulnérabilité, les femmes sont au premier plan des conséquences du changement climatique. En tant que responsables de l'agriculture vivrière, de la collecte de l'eau, du bois et de l'alimentation des ménages, elles subissent directement la raréfaction des ressources, la dégradation des terres et l'érosion des écosystèmes (FAO, 2014 ; Balasha et al., 2021). L'impact est d'autant plus sévère que les femmes disposent rarement de titres fonciers, d'accès aux intrants agricoles, ou de pouvoir décisionnel sur l'utilisation des ressources naturelles.

Pourtant, malgré leur rôle crucial dans la gestion écologique quotidienne, les femmes demeurent largement absentes des processus de planification environnementale, des cadres institutionnels de gestion du climat et des mécanismes de financement climatique (UN Women, 2022 ; FEMNET, 2023). La majorité des participantes interrogées dans cette documentation

soulignent n'avoir jamais été consultées dans les décisions relatives à la protection de l'environnement dans leur localité.

Les obstacles identifiés sont multiples : normes patriarcales, faible alphabétisation, surcharge domestique, insécurité persistante, absence de soutien financier, manque de reconnaissance institutionnelle. Plusieurs témoignages révèlent aussi une autocensure persistante, nourrie par des années de marginalisation sociale : « certaines femmes pensent qu'elles n'ont rien à dire », confie une enquêtée de Bukavu.

I.3. Des actrices de changement invisibilisées

Au-delà du rôle de victimes, les femmes du Sud-Kivu sont surtout **des actrices de résilience, d'adaptation et de transformation écologique**. À Kabare, elles développent des pépinières communautaires pour le reboisement ; à Kalehe, elles fabriquent des briquettes écologiques à partir des déchets agricoles ; à Bukavu, elles transforment le plastique collecté en pavés et poubelles ; ailleurs encore, elles créent des systèmes de crédit rotatif (AVEC) pour soutenir les activités agroécologiques.

Ces initiatives, bien que locales et souvent informelles, ont un impact tangible sur l'environnement, l'autonomisation économique et la cohésion sociale. Certaines femmes témoignent avec fierté de la manière dont la plantation d'arbres leur a permis de scolariser leurs enfants ou de gagner leur indépendance face aux violences conjugales. D'autres soulignent que la solidarité écologique a permis de rapprocher des communautés historiquement divisées, notamment entre femmes bantoues et pygmées.

Malgré cela, peu de ces actions sont recensées dans les politiques publiques, les plans provinciaux d'adaptation ou les programmes de financement climatique. Comme le souligne un acteur local : « *Nos femmes agissent, mais personne ne les voit, encore moins ne les écoute* ».

I.4. Un rapport pour documenter, reconnaître et mobiliser

Face à ces constats, il devient crucial de **documenter les contributions concrètes des femmes** à la justice climatique, non seulement pour les rendre visible, mais aussi pour outiller les futurs efforts de plaidoyer et d'influence politique en mettant en exergue les femmes de Kabare, Kalehe et Bukavu. Cette documentation sociale participative vise à combler un vide souvent observé dans les politiques publiques : l'absence de données qualitatives et contextuelles sur les savoirs locaux, les pratiques de résilience, et les innovations portées par les femmes dans les communautés rurales.

Comme le soulignent plusieurs rapports internationaux (UN Women, 2022 ; IPCC, 2022), les femmes ne sont pas uniquement des “victimes” du changement climatique : elles sont des actrices incontournables de l’adaptation, de l’atténuation et de la transformation écologique. Reconnaître et renforcer leur rôle est un levier pour bâtir une paix environnementale inclusive, durable et ancrée dans les réalités locales.

Cette documentation a donc à un double objet :

- **Reconnaître et valoriser les actions et expériences des femmes** dans la justice climatique, souvent ignorées ou invisibilisées ;
- **Produire une base de connaissance accessible** pour les communautés, les partenaires et les décideurs, afin de nourrir les futurs plaidoyers et politiques publiques en faveur d’une gouvernance climatique plus inclusive.

La documentation repose sur une méthodologie qualitative, féministe et participative. Elle s’appuie sur des entretiens semi-directifs, des focus groups, des observations de terrain et une revue documentaire, dans les territoires de Kabare, Kalehe et la ville de Bukavu. Elle donne la parole à plus de 100 personnes, principalement des femmes rurales, mais aussi des autorités locales, des hommes engagés, des chefs religieux et des organisations locales.

I.5. Questions de la documentation

La documentation sociale participative envisagée dans le cadre de ce projet se structure autour d’une question centrale qui oriente l’ensemble du processus de collecte et d’analyse des données : **Comment les femmes des territoires de Kabare, Kalehe et de la ville de Bukavu contribuent-elles à la justice climatique et à la préservation de l’environnement, et que révèle leur expérience sur les lacunes à combler pour assurer leur inclusion effective dans les processus de gouvernance environnementale?**

Pour y répondre de manière approfondie, la documentation a exploré également les sous-questions suivantes :

1. Quelles formes d’engagement, de savoir-faire ou d’innovation les femmes mobilisent-elles pour faire face aux impacts du changement climatique dans leurs communautés?
2. Quels défis sociaux, culturels, économiques ou institutionnels limitent la reconnaissance, le soutien ou l’extension de leurs initiatives écologiques ?

3. Comment les femmes perçoivent-elles leur rôle dans la gestion des ressources naturelles et quelles sont leurs aspirations en matière de participation aux décisions environnementales ?
4. Quelles conditions, approches ou stratégies pourraient renforcer durablement leur leadership écologique et leur capacité à influencer les politiques climatiques locales ?

En éclairant ces questions, ce rapport ambitionne de devenir un outil de mobilisation sociale et institutionnelle, de plaidoyer politique, mais aussi un espace de mémoire et de transmission intergénérationnelle, au service d'une paix environnementale inclusive, équitable et durable.

I.6. Objectifs de la documentation

La présente documentation s'inscrit dans une dynamique de valorisation des initiatives portées par les femmes dans la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à la production de connaissances utiles pour les futures actions de plaidoyer, de mobilisation communautaire et de formulation de politiques inclusives.

a) Objectif général :

Mettre en lumière les contributions des femmes à la justice climatique dans les territoires de Kabare et Kalehe, et dans la ville de Bukavu, en analysant leurs pratiques, leurs savoirs et leurs perspectives, afin d'identifier les leviers et les blocages pour une gouvernance environnementale plus inclusive.

b) Objectifs spécifiques :

1. Identifier et valoriser les initiatives, pratiques et formes d'engagement portées par les femmes en réponse aux effets du changement climatique dans leurs communautés.
2. Analyser les obstacles, inégalités et facteurs d'exclusion qui freinent la participation pleine et significative des femmes dans les espaces décisionnels liés à l'environnement et au climat.
3. Produire un rapport accessible et contextualisé pouvant servir d'outil de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer en faveur d'une justice climatique fondée sur l'égalité de genre.

I.7. Méthodologie de la documentation

I.7.1. Une approche féministe, participative et contextualisée

La méthodologie adoptée pour cette documentation repose sur une approche **qualitative, participative et féministe**, centrée sur l'expérience vécue des femmes des territoires de Kabare, Kalehe et de la ville de Bukavu. Elle a été pensée pour reconnaître les femmes non comme de simples informatrices, mais comme **co-productrices de savoir**, détentrices de pratiques, de récits et d'analyses indispensables à une compréhension fine de la justice climatique en contexte local.

Cette posture méthodologique s'inspire des principes de la **recherche-action féministe** (Harding, 1987; Haraway, 1991), qui valorise les savoirs situés, la réflexivité, l'écoute active, et l'équité dans la relation entre enquêtrices et personnes enquêtées. Loin d'imposer un cadre extérieur, l'enquête s'est construite dans le respect des dynamiques communautaires, des rythmes locaux et des priorités exprimées par les femmes.

I.7.2. Techniques de collecte de données

Plusieurs outils qualitatifs ont été mobilisés pour favoriser une exploration en profondeur des pratiques, perceptions, savoir-faire et obstacles liés à l'implication des femmes dans la justice climatique :

a) Entretiens semi-directifs individuels

Des entretiens approfondis ont été menés auprès de femmes leaders communautaires, membres de coopératives féminines, responsables d'ONG locales, autorités traditionnelles et acteurs masculins engagés dans des initiatives écologiques. L'objectif était de recueillir des récits de vie, des exemples de pratiques concrètes, des analyses locales des changements climatiques et des propositions d'action.

Exemple : À Bukavu, Marlène Nabintu de l'Association des Jeunes Badilika a expliqué comment ses activités de recyclage de plastique ont permis de sensibiliser plus de 200 femmes et de développer des revenus alternatifs pour les ménages. À Kabare, Dunia Buringanine, de la coopérative CRCM, a partagé comment les pépinières distribuées dans la communauté ont facilité la scolarisation de ses enfants.

b) Focus groups (groupes de discussion)

Des groupes de discussion homogènes ont été organisés dans les trois zones géographiques, rassemblant des membres de coopératives, des femmes rurales, des animatrices locales et des

jeunes femmes. Ces échanges collectifs ont permis d'identifier des représentations partagées, des pratiques collectives et des pistes de solutions. *À Kabare, l'un des focus groups a donné lieu à un témoignage marquant d'une femme expliquant comment les arbres qu'elle avait plantés 15 ans plus tôt ont permis de payer les études de ses enfants, dont l'un est aujourd'hui prêtre.*

c) Observation participante

L'équipe a pris part à plusieurs activités menées par les organisations féminines : reboisement, fabrication de briquettes écologiques, séances de sensibilisation. Cette immersion a permis de saisir les dynamiques sociales, les conditions de travail, les rôles différenciés selon le genre, et les mécanismes de solidarité.

Exemple : à Kalehe, des femmes ont montré à l'équipe comment elles produisent des pavés à partir de plastique recyclé, malgré le manque de moyens matériels.

d) Analyse documentaire

Une revue des travaux existants a permis de situer la documentation dans un paysage régional et national encore partiellement exploré. Elle s'est appuyée sur des publications d'ONG, d'agences onusiennes, de chercheurs africains et de réseaux féministes (ONU Femmes, FEMNET, Akina Mama wa Afrika, FBA, CCFD, etc.).

I.7.3. Échantillonnage stratégique

Le choix des personnes enquêtées s'est basé sur un échantillonnage raisonné, visant à capturer la diversité des expériences tout en assurant une forte représentativité des femmes rurales. Un total de **110 personnes** a été consultées, selon cette répartition :

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon

Catégorie	Nombre total	Répartition par territoire (Kabare/Kalehe/Bukavu)	Répartition par sexe
Femmes leaders communautaires	40	15 / 15 / 10	100% femmes
Membres de coopératives féminines	30	15 / 15 / 0	100% femmes
Responsables d'organisations	15	5 / 5 / 5	100% femmes
Autorités locales et influents	15	5 / 5 / 5	50% femmes / 50% hommes
Hommes alliés	10	4 / 4 / 2	100% hommes

Cette approche garantit une forte présence des voix féminines (près de 90%) tout en intégrant des perspectives masculines souvent influentes dans la gouvernance environnementale.

I.7.4. Éthique et consentement

Toutes les participantes et participants ont été informés du but de la documentation et ont donné leur consentement éclairé avant de participer aux entretiens ou groupes de discussion. La confidentialité des propos a été respectée, et les noms ont été anonymisés dans les extraits publiés sauf accord explicite.

La posture éthique a reposé sur trois principes fondamentaux :

- **Respect et bienveillance** : ne pas imposer, écouter sans juger ;
- **Co-construction du savoir** : retour régulier aux participantes pour valider les interprétations ;
- **Empowerment** : rendre les femmes actrices du processus de documentation.

II. Résultats des analyses

II.1. Des pratiques concrètes et diversifiées portées par les femmes pour faire face au changement climatique

Dans les territoires de Kabare, Kalehe et la ville de Bukavu, les femmes jouent un rôle crucial dans la résilience environnementale. Souvent invisibilisées dans les politiques publiques et les processus de décision, elles sont pourtant à l'avant-garde d'une multitude d'initiatives écologiques locales. Leurs actions, portées à la fois individuellement et collectivement, visent à répondre aux effets croissants du changement climatique, tout en soutenant les dynamiques économiques et sociales de leurs communautés.

Les femmes de Kabare, Kalehe et Bukavu s'investissent dans des pratiques multiples telles que le reboisement, le compostage, la gestion des déchets, la fabrication de briquettes écologiques, l'agriculture durable, l'irrigation des champs, la sensibilisation communautaire, et la transformation des déchets plastiques. Ces pratiques répondent à des enjeux à la fois écologiques, économiques et sociaux. Par exemple, le reboisement, activité phare dans les trois territoires, a permis non seulement de restaurer les écosystèmes mais aussi de réduire la pression sur les parcs naturels. Comme l'a exprimé une femme de Kabare : *« C'est positif car les femmes, en tant que ménagères, cherchaient le bois dans le parc, et maintenant elles en trouvent plus facilement dans le milieu. »*

À Bukavu et à Kabare, la production de briquettes écologiques à base de résidus végétaux offre une alternative au charbon de bois, réduisant ainsi la déforestation tout en générant des revenus. À Kalehe, les femmes, confrontées à des déplacements forcés dus aux glissements de terrain, ont initié des campagnes de plantation d'arbres pour prévenir l'érosion, tout en impliquant les jeunes dans des activités alternatives à l'oisiveté et à la délinquance. Ces initiatives démontrent que les femmes ne se contentent pas de subir les effets du changement climatique : elles y répondent activement par des solutions innovantes, adaptées et durables.

II.1.1. L'articulation entre justice climatique et autonomisation économique :

Plusieurs témoignages montrent que les activités écologiques des femmes sont étroitement liées à leurs stratégies de survie économique. À Kabare, des programmes de formation à la gestion agricole pendant la saison des pluies ont permis aux femmes d'améliorer leurs rendements, tandis qu'à Bukavu, des coopératives féminines transforment des déchets plastiques en pavés, combinant ainsi assainissement urbain et création d'emplois verts. Une participante souligne :

« L'autonomisation de la femme, à travers ces activités, nous commence à avoir un peu de revenus pour nos ménages. »

En valorisant la biodiversité locale et en intégrant des pratiques durables, les femmes développent une économie circulaire à petite échelle qui renforce la sécurité alimentaire, l'indépendance financière et la résilience de leurs familles.

II.1.2. La justice climatique, un puissant levier pour la cohésion sociale

Les initiatives de justice climatique jouent un rôle significatif dans le renforcement de la cohésion sociale, notamment en créant des ponts entre différentes communautés. L'exemple des femmes pygmées et des femmes d'autres communautés de Kabare illustre parfaitement ce phénomène. La collaboration au sein de projets environnementaux, comme la fabrication de braises écologiques ou les travaux champêtres communautaires, a favorisé des interactions positives et une compréhension mutuelle accrue. Ces activités créent des espaces de dialogue et d'échange, permettant de dépasser les préjugés et les incompréhensions qui pouvaient exister auparavant.

Le témoignage de Nabintu est éloquent : *« Depuis que nous avons commencé les activités dans notre groupe, nous sommes devenues très proches et les incompréhensions qui existaient jadis entre nous disparaissent progressivement. En fabricant nos braises écologiques ou encore pendant nos travaux de champ communautaires par exemple, nous sommes obligées de parler, de nous demander des services, et cela nous rapproche. »* Ce rapprochement, né d'une action collective en faveur de l'environnement, contribue à tisser des liens de solidarité et à bâtir une communauté plus inclusive et harmonieuse.

II.1.3. L'éducation et la transmission comme leviers de transformation :

Un autre pan majeur de l'implication des femmes est leur rôle dans la sensibilisation. Elles organisent régulièrement des campagnes communautaires, éduquent les jeunes, et transmettent les connaissances acquises à leurs pairs. Ce rôle pédagogique contribue à l'évolution des mentalités dans les communautés. Une femme de Bukavu témoigne : *« Aujourd'hui, les gens se battent pour les déchets, chose qui ne pouvait pas être faite auparavant. »*

Cette dynamique de transmission intergénérationnelle est essentielle pour asseoir une culture écologique communautaire. Les femmes deviennent ainsi des **vecteurs de changement comportemental** à long terme.

II.1.4. Une réponse différenciée selon les territoires :

Si les pratiques sont similaires dans leur finalité (protéger l'environnement et renforcer la résilience), elles varient selon les priorités locales. À Kabare, l'accent est mis sur l'autonomisation économique par la fabrication de briquettes et la valorisation des ressources locales. À Kalehe, les femmes concentrent leurs efforts sur l'engagement communautaire, l'encadrement des jeunes et le reboisement. À Bukavu, une zone plus urbaine, la gestion des déchets plastiques et l'assainissement prennent le dessus.

Ces différences s'expliquent par les défis contextuels spécifiques :

- **Kabare** souffre d'un accès limité à la terre et de fortes pressions économiques ;
- **Kalehe** est confrontée à des catastrophes naturelles fréquentes, des déplacements de population, et une forte vulnérabilité sociale ;
- **Bukavu**, ville dense, lutte contre la pollution, le manque d'infrastructures et la marginalisation des quartiers pauvres.

En adaptant leurs actions à leurs réalités, les femmes de ces territoires construisent des réponses pertinentes et ancrées.

II.2. Obstacles structurels à la participation des femmes dans la justice climatique

Malgré leur implication active et leur rôle central dans les pratiques écologiques communautaires, les femmes des territoires de Kabare, Kalehe et de la ville de Bukavu sont confrontées à une série d'obstacles structurels qui limitent leur participation effective aux initiatives environnementales et à la gouvernance climatique. Ces barrières, souvent enracinées dans des normes sociales patriarcales, des conditions économiques précaires et un déficit de reconnaissance institutionnelle, freinent le plein potentiel de leurs actions. L'analyse des témoignages recueillis permet de mettre en lumière plusieurs catégories de défis.

Figure 1: Obstacles qui empêchent une implication forte des femmes

■ obstacles empêchent une implication forte des femmes				
En premier lieu, les femmes participent dans nos activités et les autres qui ne participent pas ce parceque elle sont sous informer elles continue à croire que planter un arbre c est un métier des hommes, soi-disant que ce lui qui va construire sa maison avec , il va faire les Brése avec et voir même...	Obstacles empêchant une implication forte des femmes Trop de tâches à la maison - Manque d'argent ou de soutien - Pas assez de formation - Traditions qui limitent leur rôle - Manque de sécurité dans certains endroits -	Les stéréotypes. Il était connu que la femme ne doit pas planter les arbres. Mais nous avons commencé à montrer aux hommes que c'est... les terrains reboisés sont parfois des terrains ou les animaux se nourrissent ce qui ne permet pas aux arbres de pousser , parfois les...	Manque d'intérêt. Certaines femmes ne connaissent pas l'important de race donné. Parfois nous leurs donnons...	Manque de moyens, des ressources aussi manque des savoir
Elle sont là et elle participe comme elle peuvent, et elle était battue et frapper mais aussi ont le faisais payer beaucoup des amendes dans les parc , il ya aussi le problème de la pauvreté	la culture locale ne permet pas encore aux femmes de se valoriser et valoriser ce qu'elle font mais avec le temps cela va arriver	Manqué d'implication des femmes dans la prise décision, certaines femme conçoivent mal les travail communautaire	Normes sociales, de dur ou de préjugé une femme n'est doit Coupe d'arbre car si il fait il nun arbre pasque il coupé un arbre Elle...	Problème d'engrais, des matériels et de financement

a. Normes sociales et stéréotypes de genre profondément enracinés

De nombreuses femmes interrogées ont évoqué des représentations culturelles qui conditionnent leur rôle dans la société, reléguant les activités environnementales aux hommes. Une perception largement répandue est que le reboisement ou la gestion des déchets sont des tâches « masculines ». Comme l'a exprimé une femme de Kabare : « *Il était connu que la femme ne doit pas planter les arbres.* » Ces stéréotypes sont renforcés par l'absence de modèles féminins valorisés dans les domaines de l'écologie, l'agriculture durable ou la gouvernance environnementale. Dans plusieurs cas, les femmes elles-mêmes intériorisent ces limites et s'autoexcluent, par manque de confiance ou par peur du regard social.

b. Une charge domestique écrasante et un manque de temps

La répartition inégale des tâches domestiques constitue un frein majeur à la mobilisation des femmes. Elles doivent jongler entre les soins aux enfants, les travaux ménagers, la gestion du champ et les obligations sociales, avec peu de soutien ou de reconnaissance. Une femme témoigne : « *Trop de tâches à la maison nous empêchent d'aller dans les activités du village.* » Ce surmenage quotidien ne laisse que peu de place à la participation active dans les initiatives

communautaires, encore moins à des rôles de leadership dans des structures collectives ou de plaidoyer.

c. L'extrême précarité économique : une barrière transversale

La pauvreté structurelle est l'un des principaux obstacles à l'engagement des femmes. Dans les trois territoires, les femmes manquent de ressources financières pour investir dans des activités écologiques ou accéder à des formations. Elles vivent dans l'urgence de la survie quotidienne, ce qui rend difficile leur implication durable dans des projets de reboisement, de recyclage ou de production écologique. Une femme à Kalehe résume : « *Nous avons trop de besoins. Comment aller planter des arbres si on n'a même pas à manger ?* ».

À cette précarité économique s'ajoute, notamment à Kabare et Kalehe, la problématique de l'accès à la terre. La plupart des femmes interrogées ne sont ni propriétaires terriennes ni concessionnaires. Même lorsqu'elles disposent de plantules ou de semences, le manque d'accès à la terre représente un frein considérable. De plus, leur capacité de décision est limitée même lorsqu'elles ont accès à des terres, celles-ci appartenant généralement à leurs maris. Une participante explique : "Il arrive aussi qu'on ait les plantules ou encore des semences ; mais pas de champ. Et quand on en a, on n'a pas de décision car ils appartiennent à nos maris." Cette situation de dépendance foncière renforce la vulnérabilité des femmes et limite leur autonomie dans la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la justice climatique. L'accès à la terre et le contrôle des ressources foncières sont donc des éléments essentiels à prendre en compte pour une participation effective des femmes à la justice climatique.

L'absence de soutien financier, de microcrédit ou de mécanismes d'incitation entrave fortement la durabilité des actions écologiques menées par les femmes.

d. Un déficit criant de formation et d'information adaptées

Une autre barrière importante est le manque de sensibilisation, de formation technique et d'accès à l'information environnementale. Plusieurs femmes ont confié n'avoir qu'une connaissance intuitive du changement climatique, sans lien explicite avec leurs pratiques ou leurs droits. Une participante a déclaré : « *Je n'ai pas eu la chance de participer à une formation sur le climat.* »

L'absence d'accompagnement technique approprié empêche l'appropriation des enjeux environnementaux par les femmes, surtout dans les milieux ruraux. Cette situation entretient un cercle vicieux d'exclusion et d'inaction politique.

e. Un manque d'accès aux cadres décisionnels et aux dialogues environnementaux

Malgré leur rôle actif dans les pratiques écologiques, les femmes sont très peu présentes dans les instances de planification, de concertation ou de gestion environnementale. Dans plusieurs villages, les décisions sont prises par des hommes, et les femmes ne sont pas consultées. Une femme de Bukavu témoigne : « *Les contributions des femmes ne sont pas vraiment prises en compte ; elles ont une voix étouffée par les hommes.* »

À l'inverse, à Kalehe, certaines femmes indiquent avoir participé à des dialogues, ce qui montre une dynamique plus inclusive. Toutefois, ces cas restent isolés, et la majorité des femmes déclarent ne pas être invitées à participer aux comités environnementaux, aux réunions de planification ou aux campagnes de plaidoyer.

f. Le rôle ambigu des grandes organisations et la faiblesse du soutien local

Plusieurs femmes interviewées critiquent le manque de flexibilité et de proximité des grandes ONG ou institutions censées appuyer les initiatives locales. Une d'elles déclare : « *Les grandes organisations ne sont pas souples pour nous soutenir.* »

Elles pointent le manque d'accompagnement technique de proximité, l'absence d'experts environnementaux dans les villages, et une faible prise en compte de leurs besoins spécifiques. Le déficit de partenariats équitables entre les femmes et les acteurs institutionnels reste un obstacle majeur.

g. Insécurité et contexte de crise : un frein à la mobilisation

Dans certaines zones, notamment à Kalehe, les femmes doivent composer avec un contexte d'insécurité aiguë lié aux conflits armés, aux glissements de terrain, et à l'instabilité politique. Cela limite leur liberté de mouvement, l'accès aux terres, et leur sécurité lors des activités collectives. Une participante témoigne : « *Nous ne pouvons pas accéder à nos champs, car nous sommes souvent déplacées.* »

Cette réalité accentue leur vulnérabilité, freine l'organisation collective et complique la mise en œuvre d'initiatives écologiques structurées.

II.3. Types de soutien et de collaboration identifiés comme nécessaires

L'analyse des entretiens et des focus groupes menés dans les territoires de Kabare, Kalehe et Bukavu met en évidence une convergence forte autour des besoins exprimés par les femmes, les coopératives, les jeunes et les hommes écologistes. Si la volonté d'agir est manifeste à travers les pratiques locales observées, elle est systématiquement freinée par un manque criant

de soutien institutionnel, technique et financier. Cette section synthétise les principaux besoins et aspirations exprimés, en mettant en lumière les formes de collaboration qui pourraient permettre de renforcer les dynamiques écologiques locales portées par les femmes.

Figure 2: Types de soutien ou de collaboration

■ Types de soutien ou de collaboration					
Accompagnement technique, la formation et le financement	premièrement ce la manque des partenaires il ya aucun soutiens financier et cause la manque de moyen , manque des capacités vous allez trouver presque dans un village il a aucun expert dans la matière de l'environnement	Formation sur l'environnement, et le moyen financier qui pour nous permettre a bien le géré	Les stéréotypes sur les femmes et la situation sécuritaire	Manque des volontés de travailler n'est pas avoir honte	Notre propre, les pesticides
Les grandes organisations n'est pas souple pour nous soutenir	Des moyens sont très limite dans le thématiques mois d'intere s d'organisation de...	les financement et la formation. l'appui technique est un aspect tres important	Renforcement des activités des AVEC	Soutiens financiers surtout et la capacitation	un soutien technique et financier pour produire encore plus des plantules

Les femmes et les coopératives interrogées insistent massivement sur l'importance de recevoir un accompagnement technique continu et de proximité. Il ne s'agit pas seulement d'un appui ponctuel, mais d'un processus d'apprentissage et de co-construction de solutions écologiques. Une participante exprime : « *Il nous faut des formations techniques, pas juste des discours. Nous voulons apprendre à gérer nos champs, nos déchets, notre environnement.* »

Plusieurs acteurs déplorent le manque d'experts environnementaux disponibles dans les villages : « *Dans presque chaque village, il n'y a aucun expert dans la matière de l'environnement.* »

Ce déficit nuit à la qualité des projets menés et limite leur durabilité. Il est donc urgent de renforcer les compétences locales à travers des formations pratiques, continues et contextualisées, y compris sur l'agroécologie, la gestion durable des forêts, les énergies alternatives, la transformation des déchets, et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Un besoin urgent de financement flexible et ciblé :

Le manque de financement est omniprésent dans tous les entretiens. Les femmes, les coopératives et les leaders communautaires dénoncent un système d'aides fragmenté, difficile d'accès et souvent inadapté à leurs réalités. Les organisations féminines locales, comme le Club

Zaida Catalan, peinent à faire financer leurs actions malgré leur pertinence : « *Des moyens sont très limités dans les thématiques d'intérêt des organisations de femmes.* »

Les participantes appellent à des financements :

- **directement accessibles aux organisations locales**, sans passer par des filtres trop lourds ;
- **Souples dans leur utilisation**, pour pouvoir s'adapter aux urgences et aux priorités locales ;
- **Structurants et durables**, pour construire une vision à long terme plutôt que de multiplier des actions ponctuelles.

Il est aussi suggéré de développer des **fonds spécifiques pour les femmes rurales**, qui intègrent une approche sensible au genre et reconnaissent le rôle central des femmes dans la justice climatique.

Un autre besoin critique est celui de **l'accès sécurisé à la terre**, indispensable pour toutes les actions écologiques menées par les femmes : reboisement, agriculture durable, fabrication de briquettes, etc. Plusieurs femmes soulignent que même lorsqu'elles ont reçu des terres de la chefferie, l'absence de moyens les empêche de les valoriser : « *La chefferie a accordé des terres aux femmes pour planter des arbres, mais le manque d'argent reste un gros frein.* » L'accès à la terre, souvent contrôlé par les hommes ou conditionné par les coutumes, reste un enjeu de justice foncière. Il est impératif que les politiques locales garantissent aux femmes **des droits d'usage clairs et protégés** sur les terres destinées à des projets écologiques.

Les **Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)** et les **coopératives écologiques** sont perçues comme des structures stratégiques dans la résilience économique et écologique des communautés. Elles jouent un rôle de solidarité, de mutualisation de ressources et de formation collective. Toutefois, elles manquent de moyens pour se consolider : « *Il faut renforcer les AVEC avec du soutien technique et financier. C'est par là que les femmes peuvent se soutenir.* »

Ces structures devraient être systématiquement intégrées dans les programmes de développement et bénéficier d'un appui spécifique pour la gestion, la gouvernance interne, la documentation des résultats, et l'innovation en matière d'agriculture durable et d'économie verte.

Plusieurs participants insistent sur l'importance de **changer les perceptions sociales**, en particulier celles qui marginalisent les femmes dans les espaces décisionnels et les projets environnementaux : « *Il y a des gens qui continuent à croire que la femme ne peut rien.* »

Un appui à des **campagnes de sensibilisation populaires, participatives et continues** est nécessaire. Ces campagnes doivent viser:

- À **briser les stéréotypes de genre**,
- À **valoriser les femmes comme actrices de changement**,
- À **mobiliser les hommes comme alliés**, notamment dans les chefferies, les églises, les écoles et les radios communautaires.

La sensibilisation doit aussi inclure des volets sur les **droits fonciers, l'agroécologie, la gestion des déchets**, et la gouvernance climatique, en utilisant les langues locales et des formats accessibles à toutes les catégories sociales.

Enfin, un besoin crucial identifié est celui de **favoriser la participation effective des femmes dans les cadres de dialogue, de planification et de suivi des politiques environnementales**.

Beaucoup de femmes dénoncent une exclusion systémique de ces espaces : « *Nous ne sommes pas prises en compte, nos voix ne comptent pas.* »

Pour y remédier, les femmes recommandent :

- La **mise en place de quotas** dans les comités de gestion environnementale,
- La **formation des femmes à la prise de parole en public et au plaidoyer**,
- La **création de plateformes mixtes** réunissant femmes, jeunes, leaders traditionnels et autorités locales pour discuter des enjeux climatiques.

II.4. Perceptions et participation des femmes dans les dialogues environnementaux

L'étude menée dans les territoires de Kabare, Kalehe et la ville de Bukavu révèle des réalités contrastées en matière de participation des femmes aux dialogues liés à l'environnement, à la gouvernance climatique et à la planification communautaire. Bien que des initiatives positives existent, les témoignages recueillis montrent que les femmes restent encore largement sous-représentées, peu écoutées, et freinées par des obstacles structurels et culturels.

Dans plusieurs entretiens, les femmes déclarent être **exclues des espaces de concertation ou marginalisées lorsqu'elles y participent**. À Bukavu, une participante souligne : « *Les contributions des femmes ne sont pas vraiment prises en compte, elles ont une voix étouffée par les hommes qui détiennent le pouvoir.* »

Cette perception est partagée dans les zones rurales de Kabare, où une femme confie : « *Malheureusement, non, elle n'est pas prise en compte.* »

Dans de nombreux cas, les femmes ne sont pas informées des cadres de participation existants, ou ne s'y sentent pas légitimes en raison de **normes sociales et de manque de confiance en**

soi. Certaines ont même exprimé que leur présence dans ces forums restait **purement décorative**, sans influence réelle sur les décisions.

Dans d'autres localités comme Kalehe, les témoignages montrent une **participation plus active des femmes**, notamment dans des dialogues communautaires sur les enjeux environnementaux.

Une femme interviewée affirme : « *Le climat, c'est notre vie et notre survie, et nous devons le protéger quelque soit notre genre.* »

Cette implication semble favorisée par une dynamique communautaire plus inclusive et un leadership féminin émergent. Les **organisations locales et certaines autorités** facilitent également l'accès des femmes à des dialogues participatifs, bien que cela reste marginal.

On observe aussi une **meilleure accessibilité des femmes urbaines** (notamment à Bukavu) aux activités de sensibilisation, en raison de leur proximité aux centres d'information et aux ONG : « *Oui, plusieurs fois, j'ai participé dans ces activités.* »

En revanche, **les femmes des milieux ruraux sont davantage contraintes** par la distance, les responsabilités domestiques, et l'absence de structures locales de soutien.

Les facteurs limitant la participation active des femmes :

Les obstacles à la participation des femmes dans les dialogues environnementaux sont multiples et souvent interconnectés :

- **Stéréotypes de genre persistants** : plusieurs témoignages révèlent que certaines femmes intègrent elles-mêmes les normes discriminatoires : « *Il était connu que la femme ne doit pas planter les arbres.* »
« *Beaucoup de gens continuent à croire que la femme ne peut rien.* »
- **Manque de confiance en soi** : des hommes écologistes reconnaissent ce problème et appellent à accompagner les femmes : « *Le seul frein est à leur propre niveau ; beaucoup de femmes n'ont pas confiance en elles-mêmes.* »
- **Manque d'information et d'invitation dans les processus de décision** : plusieurs femmes affirment n'avoir jamais été consultées ou invitées à des dialogues environnementaux, comme cette femme rurale qui déclare : « *Pas vraiment. Je n'ai jamais été invitée à une formation ou un dialogue.* »
- **Charge de travail domestique** : la sur-responsabilisation des femmes dans les tâches ménagères et familiales empêche leur disponibilité : « *Trop de tâches à la maison... on n'a pas le temps de participer.* »

- **Insuffisance de formations adaptées** : la participation est souvent bloquée par le manque de capacités techniques. Une femme explique : « *Nous avons besoin de formation pour comprendre et bien mener nos actions.* »

•

Pratiques inspirantes et effets multiplicateurs :

Malgré ces obstacles, certaines femmes parviennent à jouer un rôle de **multiplicatrices de savoir**. Elles participent à des formations et s'engagent ensuite à **former d'autres femmes dans leur entourage** : « *Nous avons des pratiques inspirantes ; les femmes sont formées et à leur tour elles vont former les autres.* »

Ces dynamiques, bien que fragiles, démontrent qu'un **accompagnement ciblé et contextualisé** peut rapidement produire des résultats tangibles en matière de sensibilisation et d'action collective.

Certaines participantes expriment également leur **fierté d'avoir été intégrées à des campagnes de sensibilisation**, à des activités de reboisement ou à des projets communautaires, même à petite échelle : « *Nous recherchons des voies et moyens d'adaptation et d'atténuation des effets climatiques.* »

Ces initiatives montrent que lorsque les femmes sont **considérées comme des partenaires à part entière**, leur contribution devient décisive.

Perspectives et recommandations pour une participation équitable :

Les voix recueillies appellent unanimement à un **changement structurel** et à des actions concrètes pour garantir aux femmes une place active et valorisée dans les processus décisionnels en lien avec l'environnement.

Voici les principales recommandations exprimées :

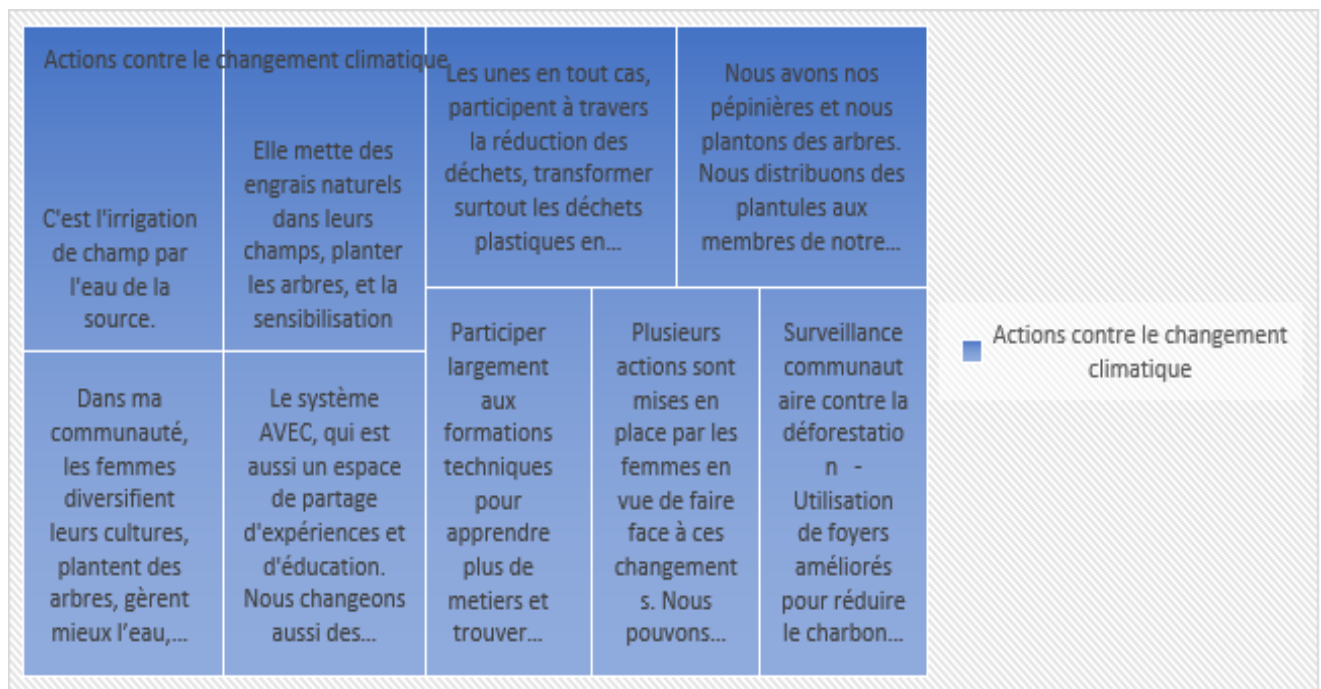
- **Créer des cadres de dialogue inclusifs** : mettre en place des comités mixtes où la voix des femmes est encouragée, protégée et valorisée.
- **Assurer une formation ciblée des femmes en gouvernance environnementale** : inclure des modules sur la prise de parole, le plaidoyer, la gestion communautaire des ressources naturelles et la négociation.
- **Alléger la charge domestique par des dispositifs d'appui (garderies communautaires, horaires adaptés, soutien aux tâches ménagères)** pour permettre aux femmes de participer pleinement aux réunions et dialogues.

- **Mobiliser les leaders communautaires et religieux pour soutenir publiquement la participation des femmes**, notamment en déconstruisant les normes discriminatoires lors de prêches, dans les églises, les mosquées ou les structures coutumières.
- **Renforcer les structures féminines de base (groupes AVEC, coopératives, associations villageoises)** afin qu'elles servent de tremplin vers les espaces décisionnels territoriaux.
- **Créer des espaces d'écoute réservés aux femmes** dans les dialogues environnementaux pour libérer la parole, sur le modèle des clubs d'écoute communautaires.

II.5. Compréhension du changement climatique et actions des femmes leaders

Les femmes leaders rencontrées à Bukavu, Kabare et Kalehe ont livré des perceptions variées du changement climatique, influencées par leurs réalités locales, leur niveau d'information, ainsi que par les effets tangibles observés dans leur quotidien. Ces perceptions révèlent à la fois une prise de conscience croissante et des lacunes importantes en matière d'éducation environnementale, qui freinent encore leur pleine implication dans la lutte contre les effets du dérèglement climatique.

Figure 3 : Actions contre le changement climatique



Les femmes leaders de Bukavu ont fait preuve d'une compréhension plus articulée et précise du changement climatique. Elles évoquent avec clarté les phénomènes météorologiques extrêmes, les perturbations des saisons, et les conséquences directes sur leur environnement et leur quotidien : « *Le changement climatique, c'est le fait que la terre et le climat changent de manière durable. Cela perturbe nos cultures, nous rend malades, détruit notre environnement.* »

Par contraste, les femmes de Kabare et Kalehe rapportent des observations plus fragmentées, exprimant une conscience empirique plutôt qu'une compréhension technique du phénomène. Elles parlent souvent de "perturbation des saisons" ou de "changements dans les récoltes", sans nécessairement faire le lien direct avec les concepts de changement climatique : « *Les femmes disent juste constater certaines perturbations des saisons, sans comprendre ce que cela signifie vraiment.* »

Ces écarts illustrent un besoin urgent de vulgarisation climatique, en particulier en milieu rural, où l'accès à l'information est limité et où les femmes sont souvent éloignées des circuits formels de formation.

Les conséquences du changement climatique sont massivement ressenties dans les trois territoires, avec une acuité particulière dans les zones rurales. Les femmes décrivent des **sécheresses prolongées**, des **inondations récurrentes**, et des **pertes agricoles** importantes :

« *Le changement climatique a des conséquences très fâcheuses. L'eau détruit nos champs, la sécheresse nous empêche de récolter, et nous vivons la famine.* »

Certaines participantes établissent un lien direct entre ces bouleversements et **l'insécurité alimentaire** croissante, signalant des cas de **violence domestique** lorsque la production agricole est jugée insuffisante par les conjoints : « *Quand la récolte est mauvaise, c'est la femme qui est battue. On nous accuse de ne pas bien cultiver.* »

Le changement climatique aggrave donc les **vulnérabilités sociales et économiques** des femmes, et affecte leur bien-être physique et psychologique.

Les conditions climatiques extrêmes ont également un impact direct sur la santé des femmes et des enfants. Les témoignages mettent en évidence une **augmentation des maladies respiratoires, des infections cutanées, et du stress thermique**, notamment chez les personnes âgées et les nourrissons : « *Le risque sanitaire devient trop élevé à cause de la chaleur. Les enfants tombent malades. Nous aussi, on ressent une grande fatigue.* »

Ces constats renforcent la nécessité d'intégrer une **approche "santé et genre"** dans les stratégies climatiques locales, en renforçant les dispositifs d'alerte et de prévention sanitaire dans les milieux vulnérables.

Initiatives d'adaptation : entre innovation et solidarité :

Face à ces défis, les femmes leaders déploient de **multiples actions d'adaptation** qui témoignent de leur ingéniosité et de leur capacité de résilience. Elles s'organisent en groupe pour irriguer les champs à partir de sources naturelles, planter des arbres, diversifier leurs cultures, et échanger des semences. Une participante explique : *« Nous appliquons l'agriculture durable selon les formations de nos partenaires. Cela nous aide à mieux résister aux sécheresses. »*

La **solidarité entre femmes** est également une force motrice de l'adaptation. Certaines distribuent des plantules aux membres de la communauté ou partagent les produits issus de leurs activités écologiques : *« Nous distribuons des plantules aux membres de notre groupe, mais aussi à ceux de la communauté qui en éprouvent le besoin. »*

La formation apparaît comme un **levier fondamental de transformation**. Plusieurs femmes leaders participent activement à des ateliers techniques et à des campagnes de sensibilisation. Elles deviennent ensuite **formatrices au sein de leurs communautés**, promouvant des pratiques plus écologiques et des gestes quotidiens favorables à l'environnement : *« Nous recherchons des voies et moyens d'adaptation et d'atténuation des effets climatiques. »*

Dans certaines localités, des femmes transforment les déchets plastiques en **pavés ou objets utilitaires**, illustrant une appropriation innovante des pratiques écologiques à des fins économiques et environnementales.

Cependant, les femmes pointent également le **manque de formation en milieu rural**, où les initiatives restent limitées. Certaines n'ont jamais eu l'occasion de participer à un seul atelier de sensibilisation. Ce fossé dans l'accès à la formation aggrave les inégalités et limite l'impact potentiel des femmes dans la lutte contre le changement climatique.

Des actions à fort potentiel, malgré des limites structurelles :

Les initiatives portées par les femmes leaders dans les trois territoires témoignent d'un fort potentiel d'innovation, de mobilisation et de transformation sociale, à condition qu'elles soient soutenues et consolidées. Actuellement, elles se heurtent à plusieurs obstacles:

- Manque de financement durable pour développer des projets à plus grande échelle.

- Faible reconnaissance institutionnelle de leurs initiatives dans les politiques climatiques locales.
- Charge de travail excessive, qui les empêche de consacrer du temps à des activités communautaires.
- Stéréotypes sexistes persistants, qui limitent leur leadership.

Une action inspirante : les femmes transforment les déchets plastiques en pavés à Bukavu

À Bukavu, un groupe de femmes leaders a mis en place une activité innovante consistant à récupérer les déchets plastiques pour les transformer en pavés écologiques. Cette initiative, née d'une formation sur le recyclage, permet de réduire la pollution urbaine, générer des revenus et renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public.

« Ce projet est une fierté pour nous. On contribue à nettoyer notre ville et à avoir des revenus. »

Cette pratique montre que les femmes peuvent jouer un rôle moteur dans l'économie verte si elles sont adéquatement accompagnées.

Recommandations prioritaires :

À partir des expériences analysées, les participantes ont formulé plusieurs recommandations pour renforcer l'implication des femmes leaders face au changement climatique :

- Multiplier les formations techniques sur l'agriculture durable, la gestion de l'eau, le recyclage et la foresterie communautaire.
- Financer les microprojets portés par les femmes et faciliter leur accès au crédit vert.
- Inclure systématiquement les femmes dans les comités de planification climatique au niveau local.
- Valoriser et documenter les bonnes pratiques féminines, afin d'en inspirer d'autres à l'échelle régionale.
- Renforcer les dispositifs de santé publique dans les zones à forte exposition climatique, avec une attention spécifique aux besoins des femmes.

II.6. Femmes membres des coopératives écologiques

Les coopératives écologiques féminines de Kabare et Kalehe jouent un rôle crucial dans la lutte contre les effets du changement climatique, l'autonomisation économique des femmes, et la transformation sociale des communautés. Issues de dynamiques locales de solidarité, ces structures offrent aux femmes un espace de mutualisation des ressources, de formation, de production durable, et d'engagement collectif face aux défis environnementaux. Les femmes membres interrogées à Kabare et Kalehe décrivent leurs coopératives comme des lieux d'entraide, d'épargne et de promotion de l'agriculture durable. Ces structures visent à :

- Renforcer la solidarité sociale entre femmes.
- Permettre l'accès au microcrédit solidaire.
- Promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- Mener des actions collectives de reboisement ou de lutte contre la déforestation.

« Dans notre coopérative, nous voulons renforcer l'amour entre nous, travailler ensemble, améliorer notre autonomie et protéger notre environnement. » Membre d'une coopérative à Kabare.

Ce modèle d'organisation permet aux femmes, souvent exclues du secteur formel, de prendre en main leur développement économique tout en s'engageant pour la protection des ressources naturelles. Dans les deux territoires, les coopératives mènent une série d'initiatives concrètes de lutte contre le changement climatique, notamment :

- **Reboisement communautaire** (plantation d'arbres fruitiers et forestiers).
- **Utilisation de pesticides naturels** pour éviter la pollution des sols et des nappes phréatiques.
- **Agriculture résiliente**, avec la promotion de semences adaptées et le partage de techniques agroécologiques.

« Nous plantons des arbres pour protéger notre environnement et améliorer notre agriculture. » Femme coopératrice à Kabare

Les témoignages révèlent également une prise de conscience croissante de la responsabilité collective dans la préservation de l'environnement et dans la lutte contre les effets des saisons irrégulières.

Les participantes rapportent plusieurs résultats positifs grâce à leur appartenance à une coopérative :

- Amélioration de la productivité agricole et des revenus.
- Réduction de la dépendance économique envers les conjoints.
- Accroissement de la cohésion sociale et du soutien mutuel entre femmes.
- Diminution des violences conjugales, en lien avec l'autonomie financière acquise.

« Depuis que nous travaillons ensemble, nous pouvons subvenir à nos besoins, et cela réduit les tensions à la maison. »

Certaines femmes soulignent également une amélioration des pratiques communautaires en matière d'environnement, grâce aux activités de sensibilisation menées localement par les coopératives.

Malgré les succès enregistrés, les coopératives font face à plusieurs **obstacles structurels et contextuels** qui freinent leur efficacité :

- **Insécurité et déplacement forcé**, particulièrement à Kalehe : *« Nous ne pouvons pas accéder à nos champs car nous sommes souvent déplacés. »*
- **Manque de financement stable**: *« La guerre et le manque de ressources rendent notre travail difficile. »*
- **Vols, destruction des cultures, manque de semences et d'outils agricoles.**
- **Faible accompagnement technique** dans les zones les plus reculées.
- **Inégalités territoriales** : à Kabare, les femmes bénéficient d'un peu plus de soutien de la part d'organisations locales que celles de Kalehe, qui se sentent plus isolées.

Ces défis traduisent un besoin criant de **soutien structurel, équitable et durable**, afin d'assurer la pérennité et l'impact des coopératives féminines.

Quelques coopératives reçoivent un appui partiel de la part d'organisations telles que SPFF, FCCP ou Mama Tonde Tonde, sous forme de :

- Formation technique (agriculture durable, transformation de produits, gestion coopérative).
- Distribution de semences ou de plantules.
- Appui matériel ponctuel.

« Oui, certains nous aident, et cela fait une différence. Mais ce n'est pas encore suffisant. »

Cependant, les participantes s'accordent à dire que ce soutien est souvent irrégulier, concentré sur quelques localités, et largement insuffisant au regard de l'ampleur des besoins. *« SPFF ne peut pas tout faire. Si d'autres organisations s'impliquent, nous serons mieux armées. »* Elles appellent donc à une mobilisation plus large de partenaires techniques et financiers, pour renforcer la résilience communautaire face au changement climatique.

Des arbres contre l'insécurité alimentaire et pour la paix à Kalehe

Malgré les conflits, les femmes de certaines coopératives à Kalehe ont réussi à implanter des zones de reboisement communautaire dans des villages vulnérables. En plantant des arbres fruitiers, elles ont non seulement lutté contre la déforestation, mais ont aussi pu générer des revenus pour financer la scolarité des enfants.

« Nos arbres sont devenus une solution pour nourrir nos familles, scolariser nos enfants, et créer de la paix dans nos foyers. »

Ce type d'initiative démontre que **l'écologie, la paix et l'autonomisation des femmes peuvent se renforcer mutuellement.**

À partir de leurs expériences, les participantes des focus groupes ont exprimé une série de recommandations stratégiques, en vue de renforcer l'impact des coopératives écologiques :

- Accroître l'appui technique en agriculture résiliente, agroforesterie, recyclage et gestion coopérative.
- Financer les initiatives locales portées par les femmes, y compris en situation d'urgence humanitaire.
- Faciliter l'accès aux semences, engrais naturels et outils agricoles dans les zones rurales enclavées.
- Assurer un appui équitable entre les territoires, en particulier entre Kabare et Kalehe.
- Développer des programmes d'accompagnement psychosocial pour les femmes déplacées ou affectées par les conflits.

Les femmes insistent également sur l'importance de reconnaître leur rôle comme actrices de changement, et non comme simples bénéficiaires. Un appui renforcé à leurs coopératives représente un levier puissant pour l'adaptation locale au changement climatique, la résilience communautaire, et l'égalité de genre.

II.7. Hommes écologistes et perception de la justice climatique

L'implication des hommes dans les initiatives environnementales constitue un maillon essentiel dans la lutte collective contre le changement climatique. Dans les territoires de Kabare, Kalehe et Bukavu, les hommes engagés dans des projets écologiques partagent des expériences et des perspectives diverses, qui reflètent à la fois une conscience croissante des enjeux environnementaux et des défis structurels qui freinent leur impact. Leurs témoignages permettent aussi de mieux comprendre leur positionnement vis-à-vis de l'engagement des femmes et la dynamique de collaboration intergenre dans les actions climatiques. Les hommes interviewés dans les trois territoires démontrent une **conscience accrue des effets concrets du changement climatique** sur leur quotidien et sur l'environnement.

À **Bukavu**, les hommes mentionnent les **perturbations saisonnières**, les **hausse de température** et la **diminution des récoltes** comme des signes évidents du dérèglement climatique. Un participant a expliqué : « *Dans notre part, nous essayons de planter des arbres pour lutter contre la perturbation climatique.* »

Ce lien direct entre les aléas climatiques et les initiatives de reboisement illustre une forme d'**éco-réflexe communautaire**, fondé sur l'action plutôt que sur la plainte.

À **Kabare**, les hommes perçoivent le changement climatique comme une menace directe sur leur sécurité alimentaire et leur économie agricole : « *Nous observons des pluies irrégulières et une chaleur accrue, ce qui affecte notre production.* »

Le dérèglement du calendrier agricole provoque des pertes de récoltes et des périodes de soudure prolongées. Ces conséquences contribuent à aggraver les tensions au sein des ménages, comme l'ont évoqué plusieurs participants.

À **Kalehe**, les témoignages révèlent une inquiétude profonde. Les participants décrivent un climat extrême, alternant sécheresse prolongée et pluies diluviennes, entraînant des éboulements de terrain et la dégradation des écosystèmes : « *Le soleil devient piquant et la pluie ravage le sol, ce qui entraîne une baisse de production.* »

Ce type de vulnérabilité climatique accentue le sentiment d'impuissance, d'autant plus que Kalehe a récemment été touché par des catastrophes naturelles meurtrières.

Les motivations des hommes engagés dans les actions écologiques varient selon les territoires, mais partagent un socle commun : **la préoccupation pour l'avenir de la communauté et des générations futures**.

À Bukavu, les hommes affirment leur volonté d'être des protecteurs de la nature : « *Nous voulons être de ceux qui défendent la nature et non de ceux qui la détruisent.* »

Ils expriment une **prise de responsabilité morale**, fondée sur la conscience des effets de la déforestation, de la pollution et du changement climatique sur leur vie et celle de leurs enfants.

À Kabare, l'engagement est souvent déclenché par l'expérience directe des effets du climat : « *La famine, l'abattage des arbres, et la situation climatique nous poussent à agir.* »

Leur motivation est donc à la fois **réactive et pragmatique**, liée à des enjeux de survie, de sécurité alimentaire, et d'économie locale.

À Kalehe, les motivations prennent un caractère **plus communautaire et idéologique**, les hommes souhaitant **changer les mentalités collectives** et impulser une dynamique de transformation sociale : « *Le désir de voir la mentalité de la communauté changer pour le bien de l'environnement nous pousse à agir.* »

Ils sont également plus enclins à **collaborer avec les femmes** dans les initiatives écologiques, soulignant leur importance dans le processus de changement.

Encadre 3 : Une collaboration homme-femme au service du climat à Kabare

À Kabare, des groupes mixtes d'agriculteurs et d'agricultrices ont initié un projet pilote de reboisement avec des techniques de compostage biologique. Les hommes labourent, les femmes plantent, et ensemble ils assurent l'entretien.

« *Les femmes contribuent dans le processus, surtout dans la mise en place des terrains et le labour* », témoigne un participant.

Cette expérience montre que **la complémentarité des rôles** est un facteur clé pour renforcer la résilience écologique des communautés.

Globalement, les hommes engagés reconnaissent l'importance du rôle des femmes dans la protection de l'environnement, mais cette reconnaissance s'exprime à des degrés variables selon les territoires.

À **Bukavu**, les hommes considèrent les femmes comme **des actrices de première ligne**, soulignant leur participation dans les activités de reboisement, de sensibilisation et de gestion des déchets : « *La femme est une main d'œuvre de première ligne et une actrice clé dans cette lutte.* »

À **Kabare**, bien que les hommes reconnaissent les efforts des femmes, ils relèvent aussi **des barrières culturelles persistantes**, telles que la surcharge domestique ou le manque d'estime de soi chez certaines femmes : « *Beaucoup de femmes n'ont pas confiance en elles-mêmes.* »

Ce constat appelle à des efforts accrus pour renforcer la **capacitation psychosociale** des femmes et déconstruire les stéréotypes de genre.

À **Kalehe**, les hommes insistent sur la nécessité d'un changement de mentalité à l'échelle communautaire pour permettre une réelle inclusion des femmes : « *Les hommes doivent accompagner les femmes pour arriver à changer les choses.* »

Ici, la collaboration intergenre est perçue non seulement comme un atout, mais comme une **condition indispensable à la réussite des actions environnementales**.

Malgré leur motivation et leur implication, les hommes écologistes rencontrent plusieurs obstacles qui limitent l'efficacité de leurs actions :

- Manque de ressources techniques et financières : absence de semences, outils, intrants, formations.
- Difficultés logistiques liées aux conditions climatiques extrêmes.
- Absence de reconnaissance institutionnelle de leurs efforts bénévoles.
- Peu de partenariats avec des ONG ou structures de soutien.

Les recommandations les plus fréquentes portent sur :

- Le renforcement des capacités techniques en agroécologie, foresterie communautaire, et gestion des ressources naturelles.
- La mobilisation d'appuis financiers pour pérenniser les activités de reboisement.
- La création de cadres inclusifs pour le dialogue hommes-femmes sur les questions environnementales.

« *Nous avons besoin de soutien technique et financier, car sans cela, nos efforts peinent à porter leurs fruits.* » Participant à Kabare

L'analyse des témoignages montre que les hommes engagés dans les initiatives écologiques ne sont pas seulement des exécutants : ils sont aussi des **agents de changement**, porteurs d'une volonté de transformation communautaire et de justice climatique.

Leur implication active dans la sensibilisation, la reforestation et l'agriculture durable peut servir de levier pour :

- Déconstruire les normes patriarcales freinant la participation des femmes.
- Favoriser la co-construction des solutions locales, en impliquant toute la communauté.
- Mobiliser davantage de ressources, en valorisant le rôle des hommes dans les dynamiques de genre et de gouvernance environnementale.

II.8. Autorités et acteurs influents dans la gouvernance climatique

Les autorités locales, chefs coutumiers, responsables religieux et autres acteurs communautaires jouent un rôle déterminant dans la définition des priorités en matière de justice climatique. Leur attitude, leur engagement et leurs décisions influencent fortement l'implication des femmes dans les politiques et actions environnementales. À travers leurs témoignages, cette section met en lumière les dynamiques de pouvoir, les résistances culturelles, les avancées locales et les perspectives d'inclusion des femmes dans la gouvernance climatique au Sud-Kivu.

L'analyse des données montre une reconnaissance croissante du rôle des femmes dans la lutte pour l'environnement, bien que leur **participation effective reste inégale selon les territoires et les sphères de pouvoir**.

À **Bukavu**, les propos du vice-président du Parlement des jeunes indiquent une vision ambivalente. Il admet une forme de présence des femmes, mais la décrit comme **timide, contrainte ou peu valorisée** : « *Les femmes sont aussi impliquées, mais elles sont très réticentes.* »

Ce type d'analyse montre que les femmes sont encore **perçues comme marginales dans les processus décisionnels**, voire comme étant en retrait volontaire, sans toujours reconnaître les obstacles structurels qui entravent leur participation.

À **Kabare**, les perceptions sont plus encourageantes, et plusieurs autorités affirment que les femmes sont **mises en avant dans certaines initiatives locales**. C'est le cas dans le projet Mkaji Mpya, où : « *La femme est mise en première ligne dans les actions.* »

Cette affirmation indique une volonté politique locale de promouvoir le leadership féminin dans la gouvernance climatique, bien que cela reste limité à des initiatives spécifiques.

À **Kalehe**, l'engagement féminin est davantage intégré dans les dynamiques de coordination communautaire. Selon Jonas Bahizire, un associé de recherche : « *Les femmes constituent 75 % des membres de la coordination.* »

Cela montre un **niveau élevé d'implication féminine** dans les actions de sensibilisation, de reboisement et de plaidoyer local, faisant de Kalehe un modèle d'ancrage communautaire du leadership féminin.

Malgré des avancées notables dans certains contextes, les obstacles à la pleine participation des femmes dans les processus décisionnels demeurent importants :

- **Stéréotypes et normes patriarcales** : la culture coutumière continue d'assigner aux femmes des rôles domestiques, les éloignant des espaces de pouvoir. Un acteur politique

de Bukavu reconnaît: « *Les femmes sont perçues comme des outils et doivent être sous ordres des hommes.* »

- **Manque de confiance en soi** : certaines autorités évoquent l'autocensure des femmes, qui hésitent à s'exprimer en public ou à assumer des rôles de leadership. À Kabare, un leader coutumier affirme : « *Le seul frein, c'est au niveau des femmes elles-mêmes.* »
- **Faiblesse des moyens financiers et logistiques** : bien que certaines chefferies aient attribué des terres aux femmes pour des actions de reboisement, l'absence de financement limite la mise en œuvre. À Bukavu, un rapporteur de la chefferie explique: « *La chefferie a donné des terres aux femmes, mais le manque de ressources est un frein.* »

Ces constats illustrent l'écart entre les engagements institutionnels affichés et les réalités du terrain, où **l'absence de moyens, le poids de la coutume et les représentations genrées** limitent les avancées concrètes.

Les églises constituent des espaces d'influence majeurs dans la société congolaise, notamment en matière de sensibilisation, d'éducation et de changement des mentalités. Dans les trois territoires, plusieurs responsables religieux affirment leur engagement dans la protection de l'environnement :

- À **Kalehe**, le curé de la paroisse d'Ihusi souligne l'importance de **l'enseignement moral et chrétien sur la sauvegarde de la création**.
- À **Bukavu**, le pasteur Esther Miujiza déclare : « *Nous faisons de la sensibilisation pour entretenir les climats et la protection de l'environnement.* »
- Le pasteur Safari de l'Église 55ème CPSE insiste : « *Il faut inviter les femmes et les hommes à discuter ensemble des questions importantes au sein de l'Église.* »

Ces initiatives religieuses témoignent d'un engagement **multisectoriel et inclusif**, où la foi sert de levier pour promouvoir la justice climatique. Néanmoins, certains leaders reconnaissent que les **coutumes rétrogrades** persistent, même au sein des milieux religieux, et qu'une **sensibilisation des gardiens de tradition** reste essentielle pour faire évoluer les normes patriarcales.

Des membres de la société civile, des chercheurs, des jeunes responsables et des facilitateurs communautaires s'impliquent également dans la promotion d'une gouvernance climatique plus inclusive.

- À Bukavu, **des étudiantes en environnement** participent à des débats publics et émissions radiophoniques, prouvant leur capacité à s'approprier les enjeux climatiques.
- Un coordinateur environnemental local affirme : « *La femme contribue bien.* »
- Un facilitateur communautaire recommande: « *Il faut donner plus d'espace aux femmes pour qu'elles puissent s'exprimer.* »

Ces acteurs intermédiaires, souvent plus jeunes et formés, apparaissent comme des **alliés potentiels du plaidoyer pour l'égalité** dans la gouvernance climatique. Leur rôle est crucial pour faire le pont entre les revendications communautaires, les institutions traditionnelles et les politiques publiques.

À partir des analyses croisées issues des trois territoires, plusieurs pistes d'amélioration sont proposées par les acteurs influents eux-mêmes :

1. **Renforcement des capacités des femmes** par la formation continue, l'éducation environnementale et le leadership communautaire.
2. **Appui financier et matériel** aux initiatives portées par des femmes ou des groupes mixtes, pour leur permettre d'agir durablement.
3. **Déconstruction des stéréotypes de genre** à travers des campagnes de sensibilisation auprès des gardiens de coutume, leaders religieux et autorités coutumières.
4. **Valorisation des bonnes pratiques** locales, notamment les expériences de coordination féminine à Kalehe ou les clubs ruraux de conservation.
5. **Création de cadres de dialogue inclusifs**, où femmes, hommes, jeunes et personnes influentes peuvent co-construire les priorités écologiques locales.

« *Donner plus de pouvoir aux femmes, c'est un atout dans le processus* », conclut un acteur local, résumant ainsi la conviction croissante qu'**une transition écologique juste doit nécessairement être aussi une transition égalitaire.**

II.9. Analyse des initiatives portées par des femmes dans la gouvernance climatique

L'analyse des perceptions des acteurs politiques, des autorités coutumières, des leaders communautaires et des figures religieuses met en lumière les progrès mais aussi les limites de l'implication des femmes dans les processus décisionnels liés à l'environnement et au climat dans les territoires de Bukavu, Kabare et Kalehe.

Dans les trois zones, les femmes sont globalement perçues comme des actrices importantes dans les initiatives climatiques, mais leur implication dans la **gouvernance climatique** reste marginale et fortement tributaire des dynamiques culturelles, institutionnelles et sociales locales. À Bukavu, par exemple, le vice-président du Parlement des jeunes évoque la participation des femmes, mais en soulignant qu'elles restent "très réticentes", une formulation qui invisibilise souvent les obstacles structurels à leur engagement réel, comme les normes patriarcales ou le manque de confiance en soi cultivé par les coutumes.

À Kalehe, les femmes apparaissent plus mobilisées et structurées. Un acteur local y affirme que "la femme constitue 75 % des membres de la coordination", démontrant une avancée notable vers une gouvernance partagée. Cette dynamique pourrait être liée à l'expérience vécue de catastrophes climatiques (glissements de terrain, déplacements) qui ont renforcé leur leadership communautaire dans les situations de crise. À Kabare, l'inclusion des femmes dans des organisations comme Mkaji Mpya est également mentionnée, avec un positionnement en première ligne dans les actions de reboisement, une avancée importante à valoriser.

Malgré ces progrès, les **freins structurels demeurent nombreux**, notamment l'influence des coutumes, la prédominance des rôles masculins dans les prises de décision et un accès inégal aux ressources (foncières, financières, institutionnelles). Un acteur de Kabare a déclaré : « La société entretient les discriminations », illustrant à quel point l'inégalité de genre est maintenue par des normes sociales profondément enracinées.

Les institutions religieuses, très influentes dans la région, ont un double visage dans la promotion de la justice climatique inclusive. D'un côté, des figures comme le pasteur Esther Miujiza ou le curé d'Ihusi témoignent d'un **engagement actif dans la sensibilisation des communautés**, encourageant aussi bien les hommes que les femmes à « entretenir les climats et protéger l'environnement ». Ces initiatives renforcent l'idée que l'Église peut être un acteur clé de transformation sociale et écologique.

Cependant, la **dimension conservatrice de certaines doctrines religieuses** continue de limiter la pleine participation des femmes. Par exemple, les débats dans certaines églises restent centrés

sur les rôles traditionnels de genre, ce qui freine l'accès des femmes à des rôles décisionnels, même lorsque leur engagement environnemental est avéré.

Outre les freins culturels, le manque de **ressources matérielles** constitue un obstacle majeur à la participation effective des femmes dans la gouvernance environnementale. Plusieurs responsables, notamment dans la chefferie de Buhavu, soulignent que même lorsque les terres sont attribuées aux femmes, **le manque de financement, d'outils, de semences ou d'encadrement technique** rend difficile la concrétisation des projets écologiques. La bonne volonté ne suffit pas : sans **investissements ciblés** et **soutien durable**, les femmes restent cantonnées à des rôles exécutants plutôt que décisionnaires.

Cette carence est aussi soulignée par des figures de la société civile, qui appellent à renforcer le **plaidoyer en faveur de l'autonomisation féminine dans le domaine climatique**. Un acteur de Bukavu affirme être "disposé à appuyer des initiatives de plaidoyer", ce qui laisse entrevoir un potentiel de collaboration à renforcer entre acteurs communautaires et institutions extérieures.

Les entretiens avec les leaders coutumiers, les responsables politiques locaux et les acteurs religieux convergent vers plusieurs pistes concrètes d'action :

- Sensibiliser les gardiens de coutume sur l'importance d'impliquer les femmes dans les décisions climatiques locales ;
- Créer des espaces sûrs d'expression pour les femmes, afin qu'elles puissent influencer les choix environnementaux à égalité avec les hommes ;
- Appuyer les initiatives locales de plaidoyer menées par des femmes ou des organisations féminines ;
- Renforcer les capacités techniques des femmes en gouvernance climatique, y compris en les formant aux cadres politiques, aux mécanismes de financement et à la gestion de projets.

Enfin, des pratiques émergentes sont porteuses d'espoir. La participation des étudiantes en environnement à des émissions radios et débats montre que **la nouvelle génération est plus mobilisée et mieux informée**. Un coordinateur d'ONG environnementale conclut que "la femme contribue bien", une affirmation simple mais puissante qui résume la conviction partagée par plusieurs acteurs : **les femmes doivent être reconnues comme des co-décideuses et non plus comme des exécutantes invisibles** dans les réponses locales à la crise climatique.

II.10. Analyse transversale des enjeux de la justice climatique au Sud-Kivu

La documentation participative menée dans les territoires de Kabare, Kalehe et la ville de Bukavu met en lumière une dynamique riche, complexe et profondément ancrée dans les réalités sociales, économiques et politiques locales. Si les femmes se révèlent être des actrices incontournables de la résilience climatique, leur action reste entravée par une série de contraintes structurelles et systémiques. Cette section propose une lecture transversale de l'ensemble des constats recueillis, dans une perspective critique de justice climatique.

Les données montrent que les femmes, qu'elles soient membres de coopératives, leaders communautaires ou simples citoyennes engagées, sont à l'avant-garde des initiatives environnementales : reboisement, compostage, agriculture durable, transformation des déchets, sensibilisation communautaire. Cependant, cette mobilisation est insuffisamment valorisée. Leurs actions sont souvent perçues comme accessoires, non institutionnalisées, ou reléguées au rang de "bénévolat de survie", malgré leur impact réel sur la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et la cohésion sociale.

Plusieurs témoignages font état d'un **déficit de reconnaissance** de leurs savoirs et pratiques. Cette invisibilisation freine non seulement leur accès aux financements et aux processus de décision, mais elle limite également les possibilités de mise à l'échelle de leurs innovations écologiques.

La persistance des stéréotypes qui associent les tâches techniques ou agricoles aux hommes reste un frein majeur à la participation active des femmes dans les actions climatiques. Le fait que certaines femmes pensent encore que "planter des arbres n'est pas une affaire de femmes" illustre la puissance de ces normes discriminatoires.

Par ailleurs, **la charge domestique**, la précarité économique, et l'insécurité quotidienne limitent leur temps, leur mobilité et leur capacité à s'organiser collectivement. Dans ce contexte, les femmes sont à la fois les **plus exposées** aux effets du changement climatique et **les moins soutenues** dans leurs stratégies de résilience.

L'analyse comparée des trois zones d'étude révèle des spécificités notables. À **Kabare**, l'accent est mis sur l'autonomisation économique des femmes à travers des initiatives comme la fabrication de briquettes écologiques ou l'agriculture durable. À **Kalehe**, fortement touchée par les catastrophes naturelles (éboulements, inondations), l'implication des jeunes et le lien entre écologie et protection sociale (prévention des violences, cohésion familiale) est plus marqué.

Bukavu, en tant que zone urbaine, concentre les efforts sur la gestion des déchets et l'assainissement, avec des initiatives plus institutionnalisées.

Ces spécificités reflètent **l'intersectionnalité des enjeux de la justice climatique**, et montrent que les solutions doivent être adaptées aux contextes locaux, tout en respectant les aspirations communautaires.

L'implication des autorités coutumières, religieuses et administratives est variable. D'un côté, certains acteurs locaux (chefferies, responsables religieux) reconnaissent le rôle des femmes et appellent à leur inclusion dans les programmes environnementaux. De l'autre, **le cadre de gouvernance reste patriarcal**, et la "prise en compte" du genre est souvent déclarative, peu traduite en actions concrètes.

L'absence de coordination intersectorielle, de financement public et de politiques inclusives contribue à une **fragmentation des initiatives** et à un sentiment de découragement chez les actrices du changement.

Face à ces défis, les femmes s'organisent dans des formes de solidarité alternative : AVEC, coopératives agricoles, clubs écologiques, églises. Ces espaces constituent des **leviers de pouvoir endogènes** qui favorisent la montée en compétences, le partage de savoirs, et l'inclusion économique. Ils représentent également **des plateformes de plaidoyer potentiel** pour structurer des revendications collectives sur la justice climatique.

Cependant, ces structures restent fragiles et sous-financées. Leur autonomisation passe par un **renforcement technique, institutionnel et financier**, ainsi qu'une reconnaissance de leur rôle stratégique dans la gouvernance environnementale.

L'analyse transversale des données met en évidence un impératif : **la justice climatique ne peut être atteinte sans justice sociale et égalité de genre**. Cela implique non seulement de reconnaître les femmes comme actrices, mais de leur garantir un accès effectif aux ressources (terre, formation, financement), une représentation équitable dans les instances décisionnelles, et une protection contre les violences économiques, sociales et climatiques.

L'enjeu est de passer d'une logique de "participation symbolique" à une **inclusion transformative**. C'est-à-dire une approche qui renverse les rapports de pouvoir, revalorise les savoirs locaux, et favorise une écologie politique centrée sur les droits des femmes.

III. Recommandations

Dans une perspective de justice climatique, d'égalité de genre et de durabilité, les recommandations qui suivent visent à orienter les actions des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds, des organisations locales, et de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la lutte contre le changement climatique au Sud-Kivu. Ces recommandations s'inscrivent dans la volonté de **renforcer l'implication des femmes**, de **valoriser les initiatives communautaires**, et de **favoriser une gouvernance climatique inclusive, efficace et juste**.

1. Renforcer les capacités des femmes et des coopératives écologiques

- Investir dans la formation continue des femmes, notamment sur les pratiques agricoles durables, la gestion des ressources naturelles, la transformation écologique des déchets, les techniques de plaidoyer et le leadership climatique.
- Fournir un appui technique et matériel aux coopératives féminines : outils agricoles, semences résilientes, équipements de reboisement, matériels de transformation des déchets, etc.
- Appuyer les structures communautaires existantes (AVEC, groupes de femmes, clubs écologiques, églises engagées, etc.) afin de consolider leur autonomie et leur rôle dans la gouvernance environnementale locale.

2. Assurer un soutien financier structurant

- Créer des fonds d'appui spécifiques aux femmes rurales et écologistes, accessibles, souples et adaptés aux réalités des petites organisations.
- Simplifier les procédures de financement et adapter les critères d'éligibilité aux réalités locales pour éviter l'exclusion des petites structures féminines.
- Renforcer le partenariat entre bailleurs et initiatives communautaires en instaurant des mécanismes de financement participatifs et transparents.

3. Favoriser l'inclusion des femmes dans la gouvernance climatique

- Garantir la représentation des femmes dans les cadres de concertation environnementale, les dialogues communautaires, les plans locaux de développement et les instances décisionnelles.

- Soutenir les initiatives de plaidoyer local portées par des femmes pour influencer les politiques environnementales et de genre.
- Impliquer les leaders communautaires, coutumiers et religieux dans la promotion de l'égalité de genre et la déconstruction des stéréotypes qui entravent la participation des femmes.

4. Promouvoir l'éducation climatique et la sensibilisation communautaire

- Renforcer les programmes d'éducation populaire sur le changement climatique dans les milieux ruraux et urbains, à travers des canaux adaptés (radios communautaires, théâtres de rue, clubs scolaires, etc.).
- Développer des contenus éducatifs en langues locales sur les droits environnementaux, les impacts du changement climatique et les bonnes pratiques écologiques.
- Encourager les femmes formées à devenir formatrices, en capitalisant sur les dynamiques de mentorat et les pratiques inspirantes déjà existantes.

5. Intégrer la dimension genre dans les politiques et les stratégies climatiques

- Exiger l'intégration systématique d'une approche sensible au genre dans tous les programmes environnementaux, qu'ils soient locaux, provinciaux ou nationaux.
- Appuyer la collecte de données désagrégées par sexe dans les domaines environnementaux pour éclairer les décisions politiques.
- Inscrire l'égalité de genre comme condition transversale dans les cahiers de charges des projets climatiques soutenus par les partenaires techniques et financiers.

6. Sécuriser les femmes face aux vulnérabilités environnementales et sociales

- Développer des mécanismes communautaires de protection des femmes face aux violences liées à l'environnement (expulsions, harcèlement, agressions pendant les collectes de bois ou d'eau, etc.).
- Assurer un accès sécurisé à la terre pour les initiatives portées par des femmes, en renforçant leur droit foncier individuel et collectif.
- Intégrer les enjeux de santé environnementale (maladies liées aux changements climatiques, nutrition, santé maternelle, etc.) dans les réponses locales.

7. Soutenir les dynamiques locales de résilience climatique

- Encourager la mise en réseau des femmes engagées pour le climat, à travers des plateformes locales, provinciales et nationales.
- Valoriser les savoirs et pratiques écologiques endogènes, portés par les femmes, comme alternatives crédibles aux solutions technocratiques importées.
- Impliquer les jeunes femmes et les filles dans les initiatives environnementales, dès le niveau scolaire, pour bâtir une relève informée, active et consciente.

Conclusion générale

Ce rapport, issu d'un long processus de documentation participative dans les territoires de Kabare, Kalehe et la ville de Bukavu, met en lumière une réalité trop souvent invisibilisée : celle des femmes qui, chaque jour, œuvrent à la protection de leur environnement, souvent sans reconnaissance, sans soutien, mais avec une résilience et une créativité remarquable. Elles plantent des arbres, transforment des déchets, protègent les sols, forment leurs communautés, sensibilisent les enfants, organisent les jeunes, et résistent aux logiques extractives, patriarcales et climaticides qui menacent leurs moyens d'existence et leur dignité.

Leur engagement pour la justice climatique n'est pas théorique. Il est ancré dans la terre qu'elles cultivent, dans les cours d'eau qu'elles protègent, dans les forêts qu'elles reboisent, et dans les gestes quotidiens qu'elles posent au sein de leurs coopératives, associations, familles et villages. Il est aussi politique, au sens où il interroge les structures de pouvoir, les inégalités de genre, l'accès à la terre, la répartition des ressources et la manière dont sont prises les décisions qui affectent leur avenir.

Cependant, cette lutte est entravée par de nombreux obstacles : stéréotypes de genre persistants, insécurité chronique, pauvreté, manque de formation et d'accès au financement, marginalisation dans les espaces de planification. Le poids des traditions, les inégalités économiques et les effets concrets du changement climatique rendent cette lutte encore plus ardue pour les femmes rurales et urbaines du Sud-Kivu.

Malgré cela, les témoignages rassemblés dans cette documentation révèlent des dynamiques transformatrices. Des femmes leaders émergent, des coopératives écologiques se renforcent, des jeunes filles s'informent, des alliances se forment avec des hommes écologistes, et des autorités prennent conscience du rôle central que jouent les femmes dans la résilience climatique. Des solutions endogènes, locales et durables existent. Ce qu'il manque, ce ne sont pas les idées ou la volonté, mais le soutien politique, technique et financier à la hauteur des défis.

C'est pourquoi ce rapport ne se veut pas seulement un outil de documentation, mais un levier de mobilisation. Il appelle à **reconnaître les femmes comme des actrices centrales de la transition écologique**, à **corriger les injustices systémiques** qui entravent leur participation, et à **orienter les politiques publiques et les financements climatiques vers les solutions communautaires inclusives**.

Dans un contexte mondial où les crises climatiques s'accroissent et où les inégalités se creusent, les voix des femmes du Sud-Kivu doivent être entendues, soutenues et placées au cœur des stratégies de transformation. Pour une justice climatique réelle, durable et féministe. Pour un avenir où chaque femme, chaque communauté, puisse vivre dans la dignité, en harmonie avec la nature.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources académiques

- Balasha, C., Kavira, M. et Nyenyezi, M. (2021). *Genre et climat en RDC : femmes et résilience en contexte de crise écologique*. Université de Bukavu.
- Bele, M. Y., Sonwa, D. J., Tiani, A. M. & Locatelli, B. (2014). Adapting forest landscapes to climate change in Congo Basin: A community-based approach. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 19(5), 513–533.
- Cokola, M. C., Rwamba, B. L. & Byabene, F. M. (2021). La prolifération des chenilles légionnaires d'automne en RDC : menace sur la sécurité alimentaire. *Revue Congolaise d'Agriculture et Environnement*, 9(2), 45–52.
- Harding, S. (1987). *Feminism and Methodology: Social Science Issues*. Indiana University Press.
- Haraway, D. (1991). *Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature*. Routledge.
- Heri-Kazi, B. & Biielders, C. L. (2020). Rainfall variability and erosion risks in eastern DRC. *African Journal of Environmental Science*, 14(2), 89–102.
- Jancovic, D. (2007). Pollution atmosphérique et changement climatique. *Climatologie et société*, 6(3), 56–68.
- Kasongo, M. M. & Mosombo, M. (2017). Impact des changements climatiques sur l'agriculture dans le Sud-Kivu. *Revue Congolaise de Développement Rural*, 5(1), 23–38.
- Madege, R. R. et al. (2017). Post-harvest losses due to climate events in Sub-Saharan Africa. *African Journal of Food Security*, 12(1), 32–41.
- Omerkhil, A., Qadir, A., & Yusuf, I. (2020). Climate variability and social fragility in fragile states. *Environmental Peace Review*, 8(2), 45–63.
- Saboori, B., & Sulaiman, J. (2013). Environmental degradation, climate change and economic development: A critical review. *Environmental Development*, 6, 18–24.
- Salami, A., Kamara, A. B., & Brixiova, Z. (2010). *Smallholder Agriculture in East Africa: Trends, Constraints and Opportunities*. African Development Bank.

2. Rapports institutionnels et d'organisations internationales

- FAO. (2014). *Genre et changement climatique : un guide pour les praticiens*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Germanwatch. (2021). *Indice mondial des risques climatiques 2021*. Bonn : Germanwatch e.V.
- IPCC. (2022). *Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Genève : ONU.

- ONU Femmes. (2021). *Gender, Climate and Security in the Sahel: Policy Brief*.
- UN Women. (2022). *Feminist Action for Climate Justice: Progress Report*.
- UNDP. (2020). *Gender and Climate Change: Strategy 2020–2025*. United Nations Development Programme.
- USAID. (2020). *Environmental Threats and Opportunities Assessment: Democratic Republic of Congo*.

3. Publications d’ONG et de réseaux féministes

- Akina Mama wa Afrika (AMwA). (2022). *Feminist Climate Justice Framework for Africa*. Kampala.
- CCFD-Terre Solidaire. (2023). *Femmes, climat et territoire : renforcer les réponses locales en Afrique centrale*.
- CENADEP. (2022). *Rôle des femmes dans la gestion communautaire des forêts en RDC*.
- Folke Bernadotte Academy (FBA). (2023–2026). *Recherche sur le genre, la paix et le climat en RDC : perspectives locales*. Rapport intermédiaire.